

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 12 (1927)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — (Abonnements: 1 fr. 50 par an.)

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

Impression et Expédition:

Imprimerie A. Bovard-Giddey, Lausanne.

Rapport du Comité de Direction de l'Union sur l'exercice 1926

(présenté à l'Assemblée Générale du 16 mai 1927, à Einsiedlen, par M. LINER, président de l'Union).

Messieurs les délégués,

Nous avons de nouveau le plaisir de vous présenter un rapport sur un nouvel exercice de notre Union et sur l'activité de notre Caisse Centrale. De même que l'année dernière, à Lausanne, dans la capitale vaudoise si magnifiquement étalée, nous avons pu rendre compte d'un bon exercice, nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir enregistrer la clôture d'une nouvelle année également bonne pour la cause raiffeiseniste.

Pour notre Union, 1926 fut une année de réjouissant développement à la fois extérieur et intérieur.

Le nombre des Caisses affiliées s'est augmenté de trente. Il y a eu 15 fondations en Suisse allemande et 15 en Suisse romande; elles se répartissent entre dix cantons: le Jura-Bernois et le Valais en ont chacun 5 et Genève 4. Viennent ensuite Argovie, Lucerne, Fribourg, Soleure, Schwytz, Thurgovie et l'Oberland-Bernois. L'Union a ainsi commencé l'année avec 375 Caisses et la termine avec 405. Il n'y a que l'année 1921, avec 31 nouvelles fondations, qui ait enregistré un accroissement supérieur à celui-là. 1927 s'annonce avec autant de promesses que l'exercice écoulé, puisque dans la séance d'hier, les Comités de l'Union ont admis vingt nouvelles Caisses, ce qui porte le nombre des Sections à 425.

Nous remplissons un devoir agréable en adressant ici des remerciements tout spéciaux aux promoteurs de cette extension de notre faisceau. Ce sont: M. le curé Montavon, dans le Jura-Bernois, M. Puipe, membre de notre Conseil de surveillance et M. le chanoine Werlen, en Valais; M. le curé Raemy, à Morlon (Fribourg); M. le Dr Stadelmann, vice-président de notre Conseil de surveillance, dans le canton de Lucerne; M. le curé Bianchi, à Genève, et spécialement notre invité de ce jour, M. le Dr Howald, du Secrétariat Suisse des Paysans, à Brougg, qui, par la parole et la plume agit avec le plus grand succès pour le développement des Caisses Raiffeisen et à l'initiative duquel nous devons l'extension du mouvement actuel dans un nouveau domaine plein de promesses, dans l'Oberland-Bernois.

De même que le développement à l'extérieur, celui des Caisses elles-mêmes a fait des progrès réjouissants. Le nombre de leurs membres s'est accru de 2,763 unités et atteint 34,631. L'augmentation des dépôts est de 15,2 millions et n'a été surpassée jusqu'ici que par celle des années 1918 et 1919, qui atteignait 20 millions. Si, malgré le recul des prix des produits agricoles et la diminution de bilan qui en est résultée, principalement dans cinquante Caisses de la Suisse occidentale, l'on peut constater cependant un si beau progrès, cela provient d'un côté par compensation

de ce qu'un certain nombre de nos plus grandes Caisses se trouvent dans la Suisse orientale, au centre de la production fruitière, et d'un autre côté, de ce que des milieux qui, pendant des dizaines d'années se sont tenus éloignés de nos Caisses, traitent maintenant des affaires avec elles. C'est St-Gall qui a la plus forte augmentation des dépôts: 4,2 millions de francs, puis Thurgovie fr. 2,6 millions et Argovie fr. 2,3 millions, ce qui montre que malgré un fort courant d'opposition dans ce canton, les Caisses argoviennes fleurissent et prospèrent.

A la fin de 1926, 176,4 millions de francs étaient confiés à l'ensemble des Caisses, et si l'on y ajoute les vingt millions déposés à la Centrale, cela fait près de 200 millions mis au service du mouvement raiffeiseniste en Suisse. Le roulement atteint 394,7 millions de francs, soit 16,5 millions de plus que l'année précédente.

L'épargne a fait des progrès dignes de remarque: le nombre des déposants a augmenté de 6,015 et se monte à 95,185; le montant des dépôts s'est élevé de huit millions de francs et atteint presque 80 millions.

Malgré une marge de taux très modeste et lors même que dans bien des cas une réduction des seuls taux-lébibiteurs soit intervenue, le bénéfice net est de 572,000 francs, ce qui porte les réserves à 4,7 millions. C'est un vigoureux pas en avant dans la voie de l'indépendance financière de la population des campagnes.

Les progrès de la Caisse Centrale sont en partie encore plus remarquables que ceux des Caisses locales. L'augmentation de l'afflux monétaire auprès des Caisses, — augmentation qui résulte pour les raisons déjà indiquées de la situation généralement facile du marché de l'argent, — s'est fait sentir aussi à la Centrale, comme l'indiquent les sommes du bilan qui sont montées de fr. 15,3 à 19 millions. Cette élévation n'a été surpassée qu'en 1918 où elle fut de quatre millions. Le mouvement dans sa forme simple se chiffre par 295 millions de francs, soit environ un million par jour de travail. Le résultat de l'exercice permet de nouveau l'attribution aux parts sociales de l'intérêt maximum fixé par les statuts, soit le cinq pour cent et un versement de 40,000 francs aux réserves qui sont ainsi portées à fr. 240,000. Les organes directeurs de l'Union ont conscience du fait que, comme dans maintes Caisses locales, l'accroissement des réserves n'a pas suivi complètement le rapide développement du bilan. Bien que celui-ci ne porte à l'actif que des valeurs indigènes de première classe et bien qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer des amortissements sur certains postes comme dans les banques, l'effort des organes de l'Union dans les années futures doit se porter vers le renforcement des réserves. Cela sera vraisemblablement possible sans porter atteinte aux intérêts ou autres avantages accordés aux Caisses jusqu'ici.

Les principaux postes du bilan de la Centrale ont aug-

menté: l'avoir en compte-courant des Caisses affiliées de 2,4 millions; les dépôts à termes de fr. 1,400 millions; les obligations de fr. 200,000. De leur côté, les actifs facilement réalisables se sont élevés: les avoirs en banques, de fr. 1,6 million à 3,8 millions: le portefeuille de fr. 1,8 à 3 millions; les papiers-valeurs, de 3,1 à 4,4 millions de francs. Ce qui montre combien il faut placer à court terme les huit millions de dépôts en compte-courant exigibles en tout temps, c'est le mouvement intense qui se fait aux époques principales de février, mai et novembre. Ainsi cette année entre le 27 avril et le 7 mai, soit dans l'espace de dix jours, les retraits des Caisses affiliées à la Centrale ont surpassé de plus de fr. 2,5 millions leurs versements. Ce sont là des exigences considérables auxquelles la Centrale est cependant arrivée à répondre pleinement. Sa Direction s'entend à veiller aux placements assurés des fonds et à avoir en même temps des disponibilités excellentes. Cette vigilance et cette prudence de la Direction doivent donner aux Caisses le sentiment de la sécurité. Les titres et papiers-valeurs qui figurent au bilan pour un montant de fr. 4,4 millions, ne comprennent exclusivement, à part vingt-cinq actions de la Banque Nationale Suisse, que des obligations indigènes de la Confédération ou des cantons, et des garanties bancaires de premier rang. Ces titres ne sont pas portés au bilan au-dessus du cours du 31 décembre et l'on a tenu compte dans leur estimation, d'éventuelles fluctuations de cours.

Le poste de fr. 130,000, portés à l'actif pour immeubles, après un amortissement de fr. 10,000, prélevé sur le bénéfice brut de l'exercice, a sa pleine contrevaletur dans le bâtiment de l'Union dont toutes les parties, ainsi que la chambre forte, sont installées selon les exigences modernes. Le capital de garantie totale se monte à 3,9, presque quatre millions de francs et se compose des versements effectués sur les parts d'affaires, des versements encore exigibles, de la garantie supplémentaire des Caisses et des réserves. Nous pouvons enfin constater, avec plaisir, que notre Caisse Centrale n'a enregistré aucune perte durant l'année écoulée.

D'après l'article 2, chiffre 3 de ses statuts, l'Union a pour but la gérance d'une Caisse Centrale, administrée commercialement. Les comptes et le bilan qui vous sont présentés, montrent une fois de plus que ce but est atteint et que nous possédons un établissement florissant, qui est non seulement dirigé d'après les principes commerciaux, mais encore inspiré et animé de l'esprit de Raiffeisen, une œuvre qui constitue un solide et puissant appui de tout l'organisme, et qui en même temps, comme instance de révision, est devenue la pierre d'angle de l'édifice raiffeiseniste suisse.

Très honorés délégués,

Si nous pouvons mettre le point final à ce rapport avec une entière satisfaction et nous réjouir de la courbe continuellement ascendante de notre mouvement, c'est avec un sentiment de sincère reconnaissance envers les zélés artisans et collaborateurs de cette belle œuvre, envers les caissiers et les Comités de nos 425 Caisses suisses. Avec un grand dévouement et un désintéressement admirable, ils travaillent par amour du prochain, par affection pour les petits et les faibles. Ils contribuent par là, d'une manière excellente à résoudre en dehors de la politique, la question sociale, cet important problème du temps présent.

Nous, Raiffeisenistes, nous ne recherchons pas la faveur des puissants et nous pouvons être fiers, après des années d'efforts, et malgré des obstacles de tous genres, d'avoir atteint par nos propres forces, les résultats auxquels nous sommes parvenus aujourd'hui. Malgré cela, il ne peut pas nous être indifférent de savoir quelle attitude le public, les auto-

rités ou les milieux professionnels prennent à l'égard de notre mouvement. A ce sujet, l'année écoulée et le commencement de celle-ci nous ont apporté de la satisfaction, mais aussi des soucis. Autrefois les Caisses Raiffeisen étaient ignorées; aujourd'hui on parle d'elles. Des banques comme la Banque Nationale mentionnent dans leurs publications, les chiffres de nos Caisses; des dissertations scientifiques et des revues économiques parlent d'elles, et, dans les Parlements, elles provoquent des discussions. Mais les critiques défavorables l'emportent encore sur les jugements objectifs et bienveillants. C'est ainsi qu'il n'y a pas longtemps, le Gouvernement argovien composé de cinq membres a décidé par trois voix contre deux, de recommander au Grand Conseil de continuer à interdire aux communes de déposer leur argent auprès des Caisses Raiffeisen lors même que celles-ci présentent une garantie de 200 à 400 pour cent ou de dix fois celle des banques par actions, déclarées depuis longtemps sûres pour les deniers publics. Un communiqué de presse tendancieux saisit cette occasion pour jeter la suspicion sur les Caisses Raiffeisen en s'empressant de faire connaître dans toute la Suisse cette décision, mais naturellement sans indiquer à quelle majorité écrasante (!) elle avait été prise. Comme lors de précédentes hostilités semblables, celle-ci s'est heurtée au bon sens et au jugement sain de nos populations campagnardes et aura eu pour effet de resserrer les 35,000 Raiffeisenistes suisses toujours plus forts et plus fidèlement groupés autour de leur drapeau. Les membres des Comités qui depuis des dizaines d'années dirigent des Caisses de village, qui les connaissent à fond et peuvent en apprécier l'utilité et les avantages, qui savent aussi où le bât blesse le pauvre travailleur, continueront la grande œuvre de l'émancipation financière de la population rurale et accompliront ainsi un travail précieux pour le pays et pour le peuple. Puisse enfin l'activité bienfaisante des Caisses Raiffeisen qui sont un soutien de l'Etat, être reconnue et appréciée comme elle le mérite dans les cercles dirigeants de nos 22 Républiques cantonales. Créer et protéger des existences indépendantes comme se le proposent les Caisses Raiffeisen est le travail d'édification le plus opportun et l'aide personnelle est la meilleure et la plus efficace décharge de l'Etat surendetté d'après-guerre.

Raiffeisenistes !

Les comptes qui vous sont présentés marquent un vigoureux pas en avant et sont le signe visible de votre travail fructueux et incessant dans les grandes communes des vallées et du plateau, même jusque dans les hameaux les plus reculés des montagnes. Mieux que des théories ou des références, les 425 exemples probants qui existent aujourd'hui parlent et encouragent à continuer de fonder de nouvelles Caisses pour le bien matériel, spirituel et moral des populations campagnardes. Veillons aussi à maintenir saines et solides celles qui existent déjà en observant fidèlement les principes fondamentaux éprouvés de Raiffeisen.

Quelques mois seulement nous séparent encore de la clôture du vingt-cinquième exercice de notre Union. Au 31 décembre 1927, celle-ci aura accompli le premier quart de siècle de son existence. Utilisons ce laps de temps en travaillant avec zèle à gagner de nouveaux amis et de nouveaux capitaux pour continuer à élever solidement ce bel édifice qui nous est devenu si cher, l'Oeuvre raiffeisen suisse.

Tendons à clôturer dignement l'année prochaine, ces vingt-cinq ans d'activité de notre Union pour l'honneur des Raiffeisenistes du Rhin au Rhône, du Jura aux Alpes, et tout spécialement de notre très estimé promoteur et fondateur, M. le curé Traber, de Bichelsee.

Le marché de l'argent

—o—

Etant donné la détente générale qu'avait manifesté le marché de l'argent durant les premiers mois de l'année, nous espérons qu'une légère baisse des taux-fébriles serait intervenue bientôt. Nous considérons cette baisse comme une conséquence naturelle de la liquidité qui caractérisait le marché des capitaux et de l'abondance persistante des disponibilités. En effet, les émissions de nouveaux emprunts continuaient à être rares et seules quelques conversions étaient offertes au public. Même les besoins saisonniers du mois de mai — pourtant assez importants — avaient pu être également satisfaits sans provoquer sur le marché une raréfaction des disponibilités. Une certaine stabilité semblait se manifester.

Or, contre toute attente, vers la seconde moitié du mois de juin, le taux privé accusa une hausse assez brusque, et s'éleva même vers la clôture du semestre au niveau du taux officiel d'escompte de 3½% de la Banque Nationale Suisse. Le correspondant financier d'un de nos grands quotidiens met cette situation directement en corrélation avec l'élévation du taux officiel d'escompte qui intervint à cette époque en Allemagne, de 5 à 6%; il constate également que durant la semaine du 11 au 18 juin, ce fut un exode continu de capitaux vers les grands centres bancaires de l'étranger. Relevons aussi qu'une situation presque identique se manifeste en Hollande, où l'on parle même aujourd'hui d'une élévation possible du taux officiel d'escompte. Cette mesure qui fut étudiée aussi chez nous à un certain moment, a pu être heureusement abandonnée pour l'instant.

Les rapports hebdomadaires de la Banque Nationale Suisse font constater d'une part une diminution progressive des dépôts en comptes de virements, et d'autre part, une assez sensible majoration des dettes en comptes lombards. Ceci permet de conclure que le marché de l'argent a perdu aujourd'hui de la liquidité qu'il manifestait depuis quelques temps. Comme conséquence de cette nouvelle situation générale, plusieurs établissements financiers, parmi lesquels des grandes banques mêmes, ont déjà élevé de 4½ et 4¾% à 5%, le taux de leurs obligations et bons de caisse. Ce taux pourrait bien rester général pour la seconde moitié de l'année surtout si l'exportation des capitaux reprend de plus belle. Avec ses taux forcés de 7 et 8%, l'Allemagne — toujours pauvre en capitaux — constitue toujours un attrait constant pour le capitaliste.

En Bourse, les solides papiers-valeurs à revenu fixe tablent sur un taux de capitalisation de 4¾% à 4 sept huitièmes pour cent. L'introduction du type d'obligation 5% apportera sans doute une certaine dévalorisation, spécialement sur les titres à long terme.

Dans cette situation, les Caisses Raiffeisen devront emboîter le pas aux autres établissements bancaires en élevant à 5% le taux de leurs obligations, partout où les circonstances ne permettent pas le maintien du taux de 4¾%. Elles doivent s'appliquer à adapter autant que possible, leurs conditions à celles des établissements de crédits officiels, tout en veillant à conserver tous les capitaux nécessaires pour répondre aux besoins de leurs sociétaires.

Souvenir franciscain

—o—

En cette année où dans le monde entier on commémore, à titres divers, le septième centenaire du Poverello d'Assise, nous devons faire appel à un souvenir qui demeurera toujours cher à notre cœur et à celui de bien des coopérateurs de crédit.

En effet, il sera toujours bon et juste de rappeler que le crédit mutuel en France eut parmi les ouvriers de la première heure un disciple du troubadour d'Assise, le père Ludovic, de Besse qui fut un moine social, tel que devait le comprendre son maître, car il voua sa longue existence à l'amélioration du sort des travailleurs et des humbles. Ses écrits, ses conférences que nous avons l'heur de posséder,

la part prise aux congrès de crédit mutuel en demeurent le témoignage éclatant.

La force de l'amour, de l'amour pour les petits, pour les déshérités, le poussa et le soutint dans son œuvre persévérante, laborieuse et féconde.

Ce que beaucoup ignorent c'est que l'idéal franciscain se cache au sein de la vie coopérative, et, à ce titre, il doit reconforter et vivifier nos Associations de crédit mutuel. Cet idéal est au fond de tous les cœurs qui comprennent le vrai progrès, car le bien n'est pas fait seulement de charité, d'aumône. Les temps ont marché, les distances sociales se sont atténuées, les sommets s'abaissent, les vallées se comblent, les hommes tendent de plus en plus à se rapprocher, le capital n'est plus l'antagoniste du travail: ces deux forces sentent le besoin de s'allier et nos Caisses de Crédit Mutuel sont par excellence, leur trait d'union.

Que voulut le Poverello? Devenir pauvre pour aimer encore davantage les pauvres, pour fraterniser avec eux, pour les aider à s'élever. Que veut, que doit chercher la coopération de crédit? Aider les humbles à s'élever par eux-mêmes. Tout ceci est bien de l'amour que sept siècles n'ont pas affaibli. Bien au contraire, quoiqu'on en dise, il a grandi.

Gardons-le donc dans nos cœurs, et que nos Associations demeurent ce qu'elles doivent être, qu'elles se gardent d'oublier qu'elles doivent être des familles élargies ayant surtout en vue l'amélioration morale, sociale et économique de tous leurs membres.

V. R.

Nouvelles des sections

—o—

BELFAUX (Fribourg). — La Caisse de Belfaux vient à nouveau de perdre un de ses administrateurs et membre fondateur en la personne de M. Isidore Wicht, membre du Comité de Direction et secrétaire de l'Association depuis 1909. M. Wicht assumait encore la charge de caissier-suppléant.

La confiance dont jouissait le défunt et les regrets unanimes qui se sont manifestés lors de son décès prouvent avec quelle intégrité il remplissait ses fonctions. G.

Communications du Bureau de l'Union

Reconnaisances de comptes.

Afin d'éviter de désagréables réclamations, nous prions MM. les caissiers de nous retourner pour le 31 JUILLET, le formulaire de « bien-trouvé » qui accompagnait l'extrait de compte, remis lors de la clôture au 30 juin dernier. Cette reconnaissance de compte doit porter les trois signatures requises du président, du secrétaire et du caissier.

**

Formulaires d'obligation.

Nous informons encore MM. les caissiers qu'ensuite d'un nouveau tirage, nous pourrions encore livrer aux Caisses, qui en feront la demande avant la FIN DU MOIS, des formulaires d'obligations avec le nom de la Caisse imprimé. Une commande de 50 exemplaires, au minimum, est alors nécessaire.

Les Caisses Raiffeisen suisses en 1926

La «tablette statistique» de l'Union qui donne les divers chiffres du bilan des Caisses Raiffeisen Suisses, en les classant par cantons, présente chaque année plus d'envergure et donne des chiffres qui deviennent de plus en plus intéressants. Ces chiffres illustrent particulièrement le développement, lent il est vrai, mais constant, des Caisses locales et de tout le mouvement raiffeiseniste. Celui qui veut faire une analyse de cette statistique doit prendre en considération

	1926	1925	augm. p ^r 1926
Nombre de Caisses	405	375	30
Nombre de sociétaires	34,631	31,868	2,763
Chiffre du bilan Frs.	176,487,288.58	161,254,405.79	15,232,882.79
Roulement »	394,749,210.60	378,243,619.73	16,505,590.87
Dépôts d'épargne »	79,272,073.92	71,292,815.75	7,979,258.17
Nombre de carnets d'épargne	95,185	89,170	6,015
Réserves Frs.	4,711,618.37	4,144,958.92	566,659.45

Durant l'exercice, trente nouvelles Caisses Raiffeisen ont pu être constituées, de sorte que le nombre des Caisses affiliées était de 405 à la fin de l'année. Il y a dix ans, le chiffre des Sections était de 195; il a donc doublé durant cette dernière décennie. Ce sont les cantons de Berne, du Valais, de Genève et d'Argovie qui accusent pour l'an dernier, le plus grand nombre de fondations. — Jusqu'à ce jour, le canton de St-Gall a toujours marché à la tête des cantons suisses pour le nombre de Caisses Raiffeisen; or, le canton du Valais se place aujourd'hui au même niveau avec 64 Caisses, et ne tardera sans doute pas à prendre le premier rang.

De 31,868 qu'il était au 1^{er} janvier, «le chiffre des membres de toutes les Caisses passe à 34,631, au 31 décembre 1926», ce qui représente un très heureux renforcement des Sections. En général, la plupart des Caisses commencent avec très peu de sociétaires. Ce n'est que petit à petit, avec le développement de la Caisse et de sa capacité d'action que les préjugés formulés disparaissent, que la confiance commence à se manifester, et que les personnes qui se tenaient prudemment à l'écart se joignent petit à petit à la cohorte. Si au début, c'est surtout le besoin de crédit qui attire les membres, la Caisse ne tarde pas à devenir bientôt aussi l'établissement d'épargne et de crédit de toute la localité. Les différents milieux qui comprennent vraiment l'utilité de nos Caisses, ne leur marchandent aujourd'hui plus leur concours. Soulignons qu'en vingt ans d'activité, la Caisse de Mels (St-Gall) a réussi à grouper 471 sociétaires; quatre autres Caisses ont également plus de 300 membres et neuf, plus de 200; 113 Sections ont moins de 50 sociétaires. La liste est fermée par la petite Caisse valaisanne de Massongex avec 8 membres.

Comme c'est le cas auprès de tout établissement financier, l'importance matérielle d'une Caisse se mesure au chiffre de son bilan. La somme du bilan représente les capitaux confiés et qui sont en activité. Avec une augmentation de fr. 15.2 millions, la somme du bilan total de toutes les Caisses atteint maintenant fr. 176,5 millions, alors qu'il y a dix ans, elle n'était que de fr. 37,9 millions. C'est dire combien les progrès réalisés sont réjouissants. A côté des Caisses importantes de Neukirch-Egnach (Thurgovie) avec fr. 5,9 millions, et Waldkirch (St-Gall) avec fr. 4,8 millions, trois autres Sections ont encore plus de 3 millions de francs de chiffre de bilan. Ce sont Mels, Niederhelfenschwil et Muolen; quatre autres Sections ont plus de 2 millions de dépôts (Roggwil, St-Gallenkappel, Wängi et Wittenbach), et 26 Caisses plus

que les conditions d'existence des Caisses ne sont pas partout les mêmes, et que d'autre part l'esprit coopératif ne se manifeste pas partout de la même façon. La statistique présente cependant de beaux exemples de succès, qui doivent être pour certaines coopératives un encouragement, car plusieurs d'entr'elles pourraient obtenir davantage si leurs sociétaires faisaient preuve de plus de solidarité et de travail en commun.

Le tableau ci-dessous qui met en rapport les chiffres de l'exercice écoulé avec ceux de 1925 montre un développement sur toute la ligne :

	1926	1925	augm. p ^r 1926
Nombre de Caisses	405	375	30
Nombre de sociétaires	34,631	31,868	2,763
Chiffre du bilan Frs.	176,487,288.58	161,254,405.79	15,232,882.79
Roulement »	394,749,210.60	378,243,619.73	16,505,590.87
Dépôts d'épargne »	79,272,073.92	71,292,815.75	7,979,258.17
Nombre de carnets d'épargne	95,185	89,170	6,015
Réserves Frs.	4,711,618.37	4,144,958.92	566,659.45

d'un million. C'est la Section d'Oberried sur le Lac de Brienz, qui vient de débiter, qui présente le bilan le plus modeste, soit fr. 2,006,50.

Plus de 300 Caisses accusent une augmentation du chiffre de leurs bilans durant l'année écoulée.

Voici le palmarès des plus beaux résultats obtenus :

1 ^{er} rang: Wittenbach (Saint-Gall)	Fr. 483,000
2 ^{me} rang: Neukirch-Egnach (Thurgovie)	» 394,000
3 ^{me} rang: Roggwil (Thurgovie)	» 387,000
4 ^{me} rang: Muolen (Saint-Gall)	» 352,000
5 ^{me} rang: Sirmach (Thurgovie)	» 209,000
6 ^{me} rang: Malters (Lucerne)	» 207,000
7 ^{me} rang: Corsier (Vaud)	Fr. 205,000

A côté des 350 Caisses qui accusent un développement de leur bilan, 50 autres enregistrent une diminution globale de fr. 896,000. Cette diminution qui provient souvent simplement du remboursement des crédits utilisés en son temps à l'Union, est aussi d'autre part, une répercussion de la crise agricole générale.

Le roulement des Caisses s'échelonne entre fr. 17,240 Vernamiège (Valais) et fr. 18,3 millions Neukirch (Thurgovie). Les chiffres du roulement sont en maints endroits inférieurs à ceux de l'an dernier; toutefois le roulement de toutes les Caisses est en augmentation de 4 pour cent et passe de fr. 378,2 millions à fr. 394,7 millions. Le nombre des comptes qui était de 168,000 en 1925 est aujourd'hui de 180,000. Ce sont les comptes-courants qui présentent le plus grand roulement. La population peut tirer des avantages très appréciables de l'exploitation d'un compte-courant auprès de sa Caisse Raiffeisen locale. Attachons-nous tout particulièrement à diffuser le compte-courant et le service des chèques, permettant les paiements sans déplacement d'espèces. (A suivre)

PENSÉE

Notre pays a déjà atteint un degré très élevé dans le processus de son industrialisation. L'équilibre entre la population industrielle et la population rurale est déjà rompu. Un des problèmes les plus graves — peut-être le plus grave — de notre vie nationale consiste à rattacher, par l'amélioration de ses conditions de vie, le paysan au sol nourricier et à empêcher que les hautes régions ne se dépeuplent: ces hautes régions qui ont été et demeurent le rempart de notre liberté.

MOTTA.

(président de la Confédération Suisse).

Edit. resp.: Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen), St-Gall.